

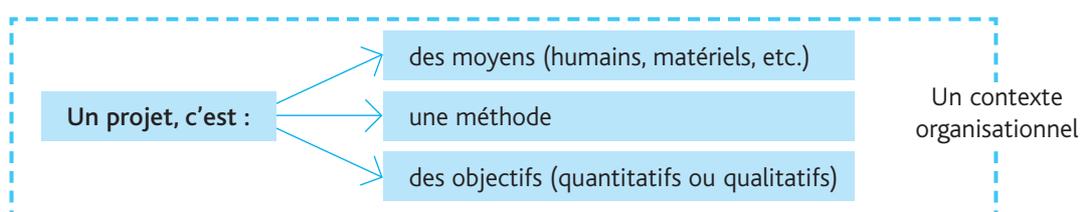
L'épreuve orale et pratique du baccalauréat STG prend appui sur l'étude et le projet réalisés par le candidat au cours de l'année de terminale. Elle intègre l'usage des technologies de l'information et de la communication ainsi que des qualités d'expression, d'argumentation et de communication. L'épreuve porte sur le programme de la spécialité « Mercatique » et sur les programmes d'« Information et Communication » et d'« Information et Gestion » de la spécialité « Communication » en classe de première.

1. Qu'est-ce qu'un projet ?

Le projet est une production qui mobilise des ressources et des activités coordonnées, dans un contexte en rapport avec la spécialité.
L'élève participe au projet en accomplissant une mission assurée de préférence dans le cadre collectif de travaux en équipe (3 à 4 élèves).
Dans tous les cas, la contribution de l'élève au projet doit pouvoir être nettement identifiée.

Un projet correspond à une modalité de formation pour acquérir ou approfondir des compétences méthodologiques en situation réelle de recherche : c'est avant tout la réponse à un besoin identifié d'une organisation réelle ou virtuelle.
Il implique un objectif ou des objectifs (à atteindre) et des actions à entreprendre avec des ressources données et des contraintes (démarche de projet).
Même si le projet est un projet de groupe, sa réalisation est individualisée. Elle comprend :

- l'identification et l'appropriation des savoirs et savoir-faire nécessaires à chaque membre du groupe pour mener le travail qu'il doit accomplir dans la conduite du projet;
- la création des outils nécessaires;
- la mise en œuvre d'activités cohérentes et successives;
- des comptes-rendus et une coordination.



Le projet suscite la mise en œuvre d'activités cohérentes et complémentaires se traduisant par des réalisations répondant à l'objectif visé.

Le projet est présenté à l'examen sous la forme d'un dossier regroupant :

- une fiche de travail synthétique (démarche, méthode et outils);
- les supports numériques utilisés et éventuellement créés par le candidat.

Le choix du projet est effectué avec le conseil et sous l'autorité du professeur de spécialité.
Le projet prend éventuellement appui sur les études réalisées par les membres de l'équipe impliqués dans le projet.

Le thème du projet choisi doit :

- être réalisable : en volume de travail et en niveau de conception par rapport aux ressources disponibles au lycée ou accessibles dans l'environnement habituel de l'élève;
- être motivant pour l'élève;
- permettre l'utilisation des technologies de l'information dans les applications courantes de la spécialité;
- correspondre à une situation concrète d'organisation et répondre à une problématique réaliste.

La durée indicative de réalisation d'un projet, au cours des séances de travaux dirigés, est de 16 heures.

Il est donc important de respecter le calendrier de travail qui fixe les étapes de la réalisation de l'étude. Pour autant, l'élève peut y consacrer également quelques heures en dehors du temps scolaire.

2. La démarche de conduite de projet

Première étape : délimiter le projet

- Comprendre le contexte du projet : définir les mots clés, les relier aux connaissances concernées.
- Lister les tâches à réaliser (ex. : *recherche documentaire, entretien, enquêtes, analyse de documents, etc.*) et indiquer leur durée.
- Classer les tâches par ordre chronologique, d'importance, de durée, etc.
- Préparer un planning de réalisation des tâches et mettre en évidence la fin théorique des grandes étapes.
- Dans le cadre d'un projet de groupe, la définition du projet est une œuvre collective commune à l'ensemble des élèves participants.
- Le projet est une réponse à un besoin qui doit donc être clairement identifié à partir d'une analyse du contexte (type d'organisation, variables d'environnement, etc.).
- Le projet se traduit par des objectifs à atteindre, chaque objectif suscite la mise en œuvre d'activités cohérentes et complémentaires.
- Tout projet mobilise des ressources humaines, techniques, etc. C'est à ce stade qu'il faut préciser le nombre d'élèves participant au projet (avec affectation de missions particulières), les choix opérés en matière de mobilisation des technologies de l'information et de la communication, etc.
- La démarche de projet impose une organisation collective basée sur une répartition des tâches entre les membres du groupe et une planification indicative (ex. : *recherche documentaire terminée et première étape remise au professeur le 12 février*).

À l'issue de la première étape, plusieurs documents peuvent être réalisés :

- la grille d'analyse du projet. Ex. :

Contexte	Type d'organisation, activités principales, effectifs employés, type d'offre de produits/services, etc.
Problème	Il a été constaté un net recul des ventes depuis 3 ans, de l'ordre de 15 %.
Besoin	Créer un trafic de clientèle plus important vers le point de vente.
Démarches envisagées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étudier le comportement d'achat des clients actuels et potentiels par la mise en place d'une enquête par questionnaire. 2. Apprécier l'adéquation de l'offre du point de vente aux attentes des clients et identifier les éventuels freins à l'achat. 3. Proposer des actions à mettre en œuvre pour développer un flux de clientèle dans le point de vente. 4. Évaluer les solutions envisagées et choisir la solution à privilégier. 5. Faire des préconisations pour la mise en œuvre de la solution retenue.

- le calendrier ;
- la liste des ressources à mobiliser ;
- les fiches de missions individuelles, etc.

Chacun de ces documents devra être validé pour permettre la réalisation du projet.

Deuxième étape : réaliser le projet

Cette étape permet de « mettre en musique » toute la préparation précédente :

- elle est fondée sur une démarche active de collecte, de traitement et de diffusion de l'information ;
- elle nécessite une coordination des actions des différents participants ;
- elle impose une bonne gestion du temps avec l'analyse des écarts entre les prévisions et la réalisation des tâches.

Troisième étape : mise en forme de l'information pour sa restitution dans le cadre de l'épreuve orale

Le projet est présenté à l'examen sous la forme d'un dossier regroupant :

Une fiche de travail synthétique présentant le projet et rendant compte :

- des méthodes et technologies mises en œuvre, du calendrier observé, de la démarche suivie et de la réalisation des objectifs prévus ;
- de la contribution personnelle du candidat au projet.

La fiche de travail doit traduire le plan d'action réel mis en œuvre par le groupe projet. Un projet aboutit à un résultat (projet mis en œuvre) ou à des préconisations. La fiche de travail n'est pas destinée à évaluer ce résultat ou ces préconisations mais la démarche suivie par l'élève (ex. : *analyse de l'écart entre le résultat obtenu et l'objectif défini au départ ou analyse de la cohérence entre besoin, objectifs et moyens mis en œuvre, ou encore nature des outils créés, etc.*).

Les supports numériques utilisés et éventuellement créés par le candidat.

Il ne s'agit pas de présenter l'ensemble des documents collectés ou consultés mais uniquement ceux qui sont nécessaires pour illustrer et argumenter l'exposé. Il est impératif de se munir des versions numériques des traitements de l'information effectués.